

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 NOVEMBRE 2017**  
**(2017-2018)**  
**LE 21 NOVEMBRE 2017**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de monsieur Réal Cayer, représentant de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 21 NOVEMBRE 2017 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Stéphane Bessette (1)

Stéphane Desjardins (8)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

François Janelle, directeur général adjoint

ET :

M<sup>me</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**ABSENCES :**

M<sup>me</sup> Margot Pfeiffer-Pagé (9)

MM. Éric Allard (4)

Martin Viau (3)

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.C.-4392-11-17**

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 05.01 Construction d'une nouvelle école EHDA – appel d'offres 17-015-AOP-91551
- 05.02 Services professionnels en architecture pour la construction d'une nouvelle école primaire de 14 classes (Mercier) – appel d'offres 17-020-AOP-SPA
- 05.03 Contrat de service de protection, intrusion pour les établissements de la CSDGS – Suivi à l'appel d'offres 16-AO-047, résolution C.E.-3659-06-17

**06.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 06.01 Demande de congé sans traitement d'un cadre

**07.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

C.C.-4393-11-17

**05.01 CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE EHDA – APPEL D'OFFRES 17-015-AOP-91551**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;
- CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;
- CONSIDÉRANT l'aide financière obtenue par le Ministère de l'Éducation pour la construction de la nouvelle école régionale primaire - secondaire pour élèves handicapés à Châteauguay;
- CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries avait présenté son projet au Ministère de l'Éducation et que ce dernier avait autorisé la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à procéder à l'appel d'offres;
- CONSIDÉRANT qu'un financement additionnel sera requis du Ministère de l'Éducation afin de permettre la réalisation du projet;
- CONSIDÉRANT l'échéancier pour la construction de la nouvelle école régionale primaire - secondaire pour élèves handicapés à Châteauguay;
- CONSIDÉRANT les préoccupations de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries liées à l'utilisation des fonds publics et à assurer une utilisation rationnelle de ces fonds pour répondre aux besoins de la clientèle de la nouvelle école;
- CONSIDÉRANT que les modifications devront être apportées au projet afin de respecter le cadre financier du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Tommy Gaulin, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la construction d'une nouvelle école EHDAA à **Tisseur Inc.**, de Val-David, pour un montant forfaitaire de **18 781 000.00 \$** avant les taxes (**21 593 454.75 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **16 novembre 2017** et conditionnellement à l'obtention du financement additionnel requis du Ministère de l'Éducation d'ici le 17 janvier 2018;

De demander au Ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement additionnel nécessaire afin de compléter le financement du projet tout en minimisant les coûts sans affecter la qualité des services aux élèves;

D'informer le Ministère de l'Éducation sur la nature urgente de notre demande compte tenu des délais de réalisation requis afin de respecter les délais de livraison pour que l'école soit en opération pour la rentrée 2019-2020.

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 11 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ABSTENTION : 1 commissaire

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

C.C.-4394-11-17

**05.02 SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DE 14 CLASSES (MERCIER) – APPEL D'OFFRES 17-020-AOP-SPA**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation autorise la construction d'une nouvelle école primaire de 14 classes à Mercier ;

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et le Règlement sur les contrats de services des organismes publics qui prévoient la formation d'un comité de sélection ;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent de retenir les services professionnels de **Yelle Maillé et Associés Architectes Inc.**

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.03 CONTRAT DE SERVICE DE PROTECTION, INTRUSION POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSDGS – SUIVI À L'APPEL D'OFFRES 16-AO-047, RÉOLUTION C.E.-3659-06-17**

C.C.-4395-11-17

**05.03a RÉSILIATION DU CONTRAT DE SERVICE DE PROTECTION, INTRUSION POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSDGS – SUIVI À L'APPEL D'OFFRES 16-AO-047, RÉOLUTION C.E.-3659-06-17**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les informations fournies concernant l'état du contrat de service de protection, intrusion pour les établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries avec Stanley Black & Decker Canada Corp.;

CONSIDÉRANT l'impact de cette situation sur la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et l'importance de régulariser la situation dès que possible;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

d'autoriser la résiliation du contrat de service de protection, intrusion pour les établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries avec **Stanley Black & Decker Canada Corp.**;

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer les documents requis s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4396-11-17

**05.03b ADJUDICATION DU CONTRAT DE SERVICE DE PROTECTION, INTRUSION POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSDGS – SUIVI À L'APPEL D'OFFRES 16-AO-047, RÉOLUTION C.E.-3659-06-17**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les résultats de l'appel d'offres du 2 juin 2017 pour le contrat de service de protection, intrusion pour les établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres du 2 juin 2017 est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT le nombre de soumissions reçues lors de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a résilié le contrat du plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT que le deuxième plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la sécurité des personnes et des biens qui sont en cause (art.13-1 LCOP);

CONSIDÉRANT que dans l'esprit de l'article 2 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), le recours à un appel d'offres public ne servirait pas l'intérêt public (art.13-4 LCOP);

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

**d'octroyer le contrat** pour le service de protection, intrusion pour les établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à **ADT Canada Inc.**, de Montréal, pour un montant forfaitaire de **451 500,88 \$** avant les taxes (**519 113,14 \$** taxes incluses), à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, pour une période de trois (3) ans, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres, à la soumission du 2 juin 2017 ainsi qu'aux frais additionnels de transition.

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4397-11-17

**06.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**06.01 DEMANDE DE CONGE SANS TRAITEMENT D'UN CADRE**

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (Délégation # 7.19) ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'autoriser la demande de madame Mylène Godin, régisseur au Service du secrétariat général et de l'information, d'obtenir un congé sans traitement du 10 janvier 2018 au 9 janvier 2019.

Monsieur Stéphane Desjardins, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 12 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

C.C.-4398-11-17

**07.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE**

À 22 h 05,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance ajournée soit levée.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1312  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1310\_CC\1311\_PV\2017-2018\4a. 21 novembre 2017\_1312 ajournement.doc